

Quel syndicalisme pour gagner ?

Introduction

Difficulté à syndiquer, difficulté à engager la profession dans les actions qu'il propose, difficulté à engranger des victoires visibles, le Snes semble ne pas échapper aux tendances générales qui affectent l'ensemble des organisations syndicales.

Paradoxalement, le SNES, à l'image des autres syndicats de la FSU, parvient toujours, même péniblement, à construire des mouvements sociaux dans le secteur éducatif (réforme du collège en 2015-2016 par exemple, ou réforme du lycée plus récemment). La grève reste une forme d'action collective beaucoup plus admise et pratiquée dans l'Education Nationale que dans le reste des services publics, et les taux de syndicalisation sont également supérieurs à ce qu'ils sont dans le paysage syndical français en général. Ces éléments témoignent d'une forme de syndicalisme qui reste ancré dans le quotidien professionnel et qui se conçoit dans la lutte, mais qui s'appuie aussi sur sa capacité à intervenir dans la gestion du système éducatif, capacité reconnue par la profession (le « syndicalisme de service »).

Confrontée de façon de plus en plus aiguë à des politiques publiques inspirées du New Public Management qui réduisent les moyens alloués aux services publics, et qui remettent en cause une culture professionnelle étatiste au profit d'une autonomie accrue des managers locaux, notre organisation doit relever plusieurs défis : celui de la syndicalisation, notamment en direction des nouvelles générations ; elle doit aussi prendre en compte les mouvements de colère spontanés (type stylos rouges, #pasdevagues) qui interrogent « l'efficacité » des modalités d'action traditionnelles. Elle doit aussi intensifier les interventions militantes avec l'ensemble des collègues, dans les établissements (ce que la section académique a à cœur de faire depuis des années), et développer par ailleurs les outils numériques susceptibles de rendre les échanges plus réguliers avec « la base ». Avec la recherche de modalités de décisions et d'actions plus « participatives », prenant en compte le vécu professionnel au quotidien, notre capacité de mobilisation ne pourrait que se renforcer.

1) Éléments de contexte : le syndicalisme en temps de crise politique et sociale

La place du syndicalisme et son action sont un des thèmes que le SNES-FSU a toujours porté dans ses congrès. Au congrès de Rennes de mars 2018, le titre du thème 4 « pour un syndicalisme rénové, renforcé et moteur de progrès » donne l'ambition du syndicalisme que défend le SNES-FSU. Depuis 2003, la perte de ce combat emblématique du mouvement social et l'absence de victoires importantes par la suite a laissé des traces chez les personnels et les militants. Les modes d'actions sont interrogés. Depuis 1995, les services publics et l'Éducation nationale sont attaqués sur leurs principes fondateurs et au prix de nombreuses mobilisations, la libéralisation des services publics a été freinée ou retardée. L'individualisme croissant est aussi un obstacle dans la perspective de mobilisation collective et de transformation du système éducatif.

L'arrivée de Macron au pouvoir assume cette politique à la fois libérale et autoritaire au détriment des fonctionnaires, présentés par les libéraux comme une charge pour la société, très loin de l'intérêt général qu'ils servent au quotidien. Macron a surfé pendant 18 mois sur le dédagisme politique, et prétend refonder le fonctionnement de notre démocratie et réformer la société. Cette nouvelle gouvernance n'est autre qu'une énième reprise de la substitution de la démocratie par la république des experts, qu'ils soient européens ou nationaux.

Dans une posture d'homme d'Etat au-dessus de son peuple, Macron est l'incarnation actuelle de ce libéralisme autoritaire et de cette oligarchie des experts européens et de leurs relais nationaux, qui rappelle la noblesse d'Etat que vilipendait déjà Pierre Bourdieu lors du mouvement de 1995. Il a exclu les partenaires sociaux des discussions et des concertations. Dans notre secteur, le projet de Loi Fonction Publique amorce même la suppression des CAP, ce qui mettrait fin à la représentation et à la défense des droits des personnels, et viderait donc le paritarisme de son sens.

Ce gouvernement, comme d'autres avant lui, est sourd aux revendications, remet en cause le droit de manifester et méprise les institutions de la démocratie sociale (notamment les CAP). Au contraire, notre action syndicale s'inscrit totalement dans le respect du cadre institutionnel mais nous sommes seuls à jouer ce jeu démocratique. L'autoritarisme s'est installé et avec lui la violence du gouvernement. Les réformes se sont succédé malgré et en dépit des actions syndicales et citoyennes (gilets jaunes, nuit debout,...).

Depuis cinq mois, le mouvement syndical est donc interpellé par le mouvement des « gilets jaunes » qui a affaibli le pouvoir en place et l'a contraint à revoir certaines mesures de sa politique de rigueur au profit des grandes entreprises et de l'oligarchie. La mise à distance des organisations syndicales interroge les militants que nous sommes, alors que les succès d'ampleur se font rares. Des citoyens qui pour beaucoup n'avaient jamais manifesté sont sortis dans la rue et ont imposé un autre calendrier à Macron.

2) La grève et l'action collective toujours en perspective

Le SNES-FSU soutient toutes les actions qui permettent la mobilisation dans les établissements et au niveau national. Le SNES-FSU s'appuie sur le réseau militant dans les S1, sur le vécu des collègues. Le collège ou le lycée reste le lieu de la mise en place de l'action locale dans un plan d'actions nationales. La mobilisation contre la réforme du lycée est à ce titre un exemple où selon les établissements, des mobilisations sont mises en place, même s'il a fallu plus d'un an pour parvenir à les susciter.

Blanquer avec son article 1 a bien compris la nécessité pour le gouvernement de tenter de museler les personnels dans leurs actions. La censure et la répression des personnels responsables de l'éducation des générations futures sont incompatibles avec une société réellement démocratique.

Pour le SNES-FSU, l'action collective reste le meilleur moyen d'agir et de porter ses revendications dans le rapport de force indispensable pour se faire entendre du gouvernement. Les actions de grève du 9 mai et de manifestation du 18 mai sont dans cette logique d'actions collectives organisées au niveau national.

3) Construire l'action collective depuis les établissements

Les résultats des élections ont montré que le SNES-FSU reste de très loin la première organisation syndicale de l'Éducation nationale dans les collèges, les lycées et les CIO, il a stabilisé ses résultats par rapport aux dernières élections professionnelles. Il est capable de mener des campagnes médiatiques et de peser, ponctuellement sur l'opinion publique. Par exemple la parution de l'étude du SNES-FSU sur l'impact de la réforme Blanquer du lycée sur le choix des spécialités des élèves de première qui ne change rien à la hiérarchie des disciplines et des filières, a été repris par de nombreux médias et a montré la capacité du SNES-FSU et de ses militants à produire des analyses de qualité, s'appuyant sur des retours du terrain, et diffusées de façon ciblée auprès de certains organes de presse papier, et via les réseaux sociaux. Cela démontre la capacité d'adaptation du SNES-FSU qui a fait évoluer sa communication vers les réseaux sociaux, ce qui doit être complémentaire avec un ancrage dans les établissements pour informer et mobiliser la profession.

Sur le terrain, le Snes doit utiliser pleinement les panneaux syndicaux. La mise en place d'une heure syndicale avant chaque CA afin de se mandater est un objectif à atteindre. Le S3 cherchera encore à étoffer son réseau de S1 ; des actions fortes sont menées en ce sens, elles doivent être poursuivies. En travaillant sur l'image du syndicat, en le rendant plus accessible et par une communication plus active et efficace, les actions et la syndicalisation ne peuvent que progresser.

Le Snes a construit son vivier de militants en faisant le choix d'exclure les décharges complètes. Tous ses militants restent d'abord des enseignants, des personnels d'éducation et d'orientation. Le Snes doit poursuivre ses efforts de formation des militants pour renouveler, accompagner les sections syndicales d'établissements. C'est la présence au quotidien auprès des collègues qui est souvent le gage de la syndicalisation.

La recherche permet de confirmer ces points forts, mais aussi nos faiblesses. Le constat est partagé que les sites du SNES-FSU sont faiblement référencés en particulier chez le moteur de recherche le plus utilisé. De même, il est difficile de trouver une information à l'intérieur des sites. Par contre, le SNES-FSU est reconnu pour son apport

d'informations auprès de la profession. Dans l'académie de Lille, le SNES-FSU a développé des outils pour communiquer avec les syndiqués et les personnels : le site rénové et sa lettre hebdomadaire, ses publications papiers, les heures d'informations syndicales et les stages, les distributions militantes dans les établissements, les permanences quotidiennes... en font un acteur incontournable dans les collèges, les lycées et les CIO de notre académie. Cette information est indispensable à la mobilisation des personnels.

L'étude *Militens* montre que les personnels attendent de notre syndicat des positions claires et affirmées et que les militants nous suivent dans l'action. Mais si les personnels sont très attachés aux appels intersyndicaux les plus larges, ces appels plus larges n'influent pas automatiquement sur l'ampleur de la mobilisation.

La question se pose également des relations avec les autres organisations syndicales. Les collègues sont très sensibles à l'unité et force est de constater que les actions unitaires fonctionnent mieux. Pour autant, la recherche de l'unité ne doit pas être un frein à l'action syndicale et le Snes avec la FSU ne doivent pas se laisser imposer un calendrier ou même une plate-forme. Entre ces deux exigences, quel équilibre trouver ?

4) Les « gilets jaunes » et les « stylos rouges » : quel impact ?

Le mouvement syndical a tout intérêt à ne pas mettre de distance avec les mouvements sociaux comme celui des gilets jaunes (même quand il ressent du rejet de sa part) pour porter partout notre projet et convaincre. Cela ne lui interdit pas de critiquer et de dénoncer ce qui ne lui plaît pas. Partout où sont nos revendications, nous sommes légitimes.

Ces mouvements renforcent la conviction du SNES-FSU que ce sont les actions locales et les mobilisations sous toutes leurs formes qui permettent la réussite des mobilisations et qui font plier le gouvernement et entendre nos revendications pour un système éducatif de qualité au service des élèves et des personnels. Ils ont rappelé l'importance des services publics et de l'Éducation nationale en particulier, mais en ce qui concerne les Stylos Rouges, ils soulignent aussi les attentes, les insatisfactions et parfois la défiance vis-à-vis des organisations syndicales.

Par exemple, ces deux mouvements ont mis en avant le problème du pouvoir d'achat. Cette problématique est une préoccupation majeure pour de nombreux collègues. La perte de pouvoir d'achat des enseignants est une des causes de la crise du recrutement actuelle. Il est nécessaire que le SNES-FSU et la FSU insistent sur les mots d'ordre de hausse de salaires et des pensions dans leurs revendications et leurs appels à la grève.

Dans l'Éducation, les « stylos rouges » ont tenté de reprendre la même dynamique. Leur développement est indéniable sur les réseaux sociaux où de nombreux personnels ont pu exprimer leur ras-le-bol du quotidien et des conditions de travail inacceptables. Le fonctionnement plus horizontal des réseaux sociaux où chacun peut s'exprimer et a l'impression d'être entendu sur son vécu quotidien et ses revendications, est un fait actuel qui touche aussi notre profession. Les « stylos rouges » ont tenté un certain nombre d'actions. Mais force est de constater que de nombreuses actions n'ont pas réussi à mobiliser à l'échelle nationale : le soutien aux actions est aisé sur les réseaux sociaux mais l'action est toujours aussi difficile.

Très vite, ces personnels ont constaté qu'il existe peu d'actions qui puissent générer de la gêne et ne pas coûter. En dehors du refus des missions non obligatoires (professeur principal, épreuves blanches sous certaines conditions, ...), les actions ou les refus d'effectuer peuvent être considérés comme un service non fait et donc une journée de grève. Aujourd'hui, un certain nombre de collègues impliqués dans les stylos rouges se tournent vers les syndicats, et notamment vers le SNES.

En tout état de cause, pour gagner, le syndicalisme doit rester proche du vécu, des préoccupations et des revendications des personnels. Il doit être force de proposition pour une éducation nationale exigeante et accessible à tous.

5) Le SNES dans la FSU et les relations avec les autres organisations syndicales

Le SNES-FSU est un des acteurs premiers du fonctionnement de la fédération. Il est porteur de nombreuses actions communes. Au niveau académique, les militants du SNES occupent de nombreux postes à responsabilité au sein de la FSU et il peut paraître hégémonique, situation qui s'explique par le manque de militants des autres

syndicats. Cependant, le travail en FSU est très important avec des réunions hebdomadaires de bureau avec les autres syndicats, particularité importante de son fonctionnement. Elle permet des avancées, des positionnements et une réactivité plus importante dans l'action. La FSU avec le SNES est très impliquée dans les intersyndicales interprofessionnelles de la Fonction Publique et de l'Éducation que ce soit au niveau Nord-Pas-de-Calais qu'au niveau national.

Au niveau de la Fonction Publique, des actions communes à tous les syndicats sont mises en œuvre à l'instar de la grève du 9 mai, mais des divergences de fond persistent avec certaines organisations et la question de l'unité et de l'efficacité des mouvements se pose.

La problématique de l'unification du mouvement syndical, posée initialement par le SNES en 2009 lors de son congrès de Perpignan, s'est partiellement diffusée dans les autres syndicats de la FSU et a notamment trouvé une traduction au congrès fédéral de 2016 au Mans où la FSU s'est donnée pour objectif de tenir les deux axes de renforcement de la fédération et de rapprochement avec la CGT notamment.

Dans le contexte où le syndicalisme, fortement divisé, est aussi affaibli dans sa capacité à peser sur des choix favorables aux salariés, le SNES-FSU réaffirme avec force la nécessité de poursuivre cette réflexion et de l'appuyer sur un travail en commun concret, avec la CGT et toutes les forces syndicales intéressées par cette démarche, sachant qu'un travail commun concret existe déjà avec la CGT et Solidaires, travail en commun qui doit être davantage valorisé, relayé nationalement et inscrit dans une dynamique de rassemblement.

6) Rapport aux partis politiques et à la société : rétablir la démocratie sociale

Le SNES-FSU porte dans la FSU la nécessité d'un appel à organiser des états généraux du syndicalisme de transformation sociale réunissant organisations syndicales, associations, chercheurs, citoyens, organisations politiques pour peser face aux orientations politiques et économiques et porter une alternative.

Il nous faut :

- a) Trouver des nouvelles manières de porter notre projet de société émancipateur dans nos professions et dans la société,
- b) Poser les bases égalitaires d'un dialogue entre syndicats et forces politiques pour construire une réponse sociale et politique globale aux attaques.

7) Une unité syndicale possible: le syndicalisme des retraités et le groupe des 9 (CGT, FO, FSU, CFE-CGC, FGR, CFTC, UNRPA, LSR, Solidaires).

Depuis juin 2014, les retraités de la FSU établissent des revendications communes avec les 8 autres syndicats et associations pour la défense des retraités. Ils proposent plusieurs journées d'action par an, avec des manifestations, un colloque national sur la place des retraités dans la société et leur pouvoir d'achat, des lettres à Macron, des interpellations d'élus. Même si les discussions sont quelquefois vives, l'union est maintenue. Un exemple à élargir ...

Conclusion : de nouvelles stratégies syndicales pour mobiliser et remporter des victoires.

Il est par conséquent nécessaire de continuer à faire évoluer l'organisation interne du SNES pour réduire la distance avec les personnels (heures syndicales, tournées d'établissements, stages, conseils syndicaux réguliers sur l'ensemble de l'académie, permanences), non seulement pour répondre aux demandes individuelles et aux problèmes locaux, mais aussi pour jouer son rôle de contre-pouvoir légitime, de syndicat de lutte et de transformation sociale. Cela suppose de dégager du temps militant, et de l'organiser en conséquence, tout en veillant à ce que l'engagement reste compatible avec les aspirations personnelles. Bien utilisé et maîtrisé, le numérique peut permettre de rationaliser le temps militant, de cibler les objectifs, les personnels, les établissements de façon à mettre en œuvre une stratégie de conquête dynamique et gratifiante, et donc plus « efficace ».